193820 - Son père est un alcoolique qui travaille pour un chrétien qui vend de la viande porcine..Doit elle porter ces informations à la connaissance de son fiancé?

question

Je suis une fille de 24 ans, religieusement engagée- Allah en soit loué. Un jeune, pieux, d'une moralité et issu d'une famille conservatrice et pieuse est venu demander ma main. Quand il a demandé le travail de mon père, on lui a dit qu'il était un boucher. En réalité, il est à la fois boucher et vendeur pour le compte d'un étranger de confession chrétienne qui fait le commerce de la viande porcine. Celui qui assure à mon père son salaire. Mon père est en plus alcoolique, ce qui porte atteinte à notre honneur et notre réputation. Je suis plongée dans la perplexité car je ne sais pas s'il faut en parler franchement avec mon fiancé ou pas? S'il m'interrogeait à ce sujet, que faudrait il lui répondre? Je doute fort qu'il m'épouse, s'il était au courant de cette réalité. Je veux me marier pour mener une vie licite après avoir terriblement souffert d'une vie illicite. J'espère que vous me donnerez une bonne orientation.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Nous demandons à Allah, le Généreux, de dissiper vos soucis et de faciliter ce mariage béni. Nul doute que le contrat de mariage fait partie des plus importants contrats conclus dans la vie d'un homme, vues ses conséquences familiales et sociales, et les espoirs qu'il suscite chez le coupleen fait de bon ménage, d'une généreuse alliance matrimoniale et d'une bonne progéniture.

Il est trèsimportant pour celui qui veut se marier de bien connaître la famille de sa future femme, notamment leur réputation et leur statut social. C'est pourquoi il faut fonder le projet de mariage sur la franchise et la sincérité (tout en sachant) que le décret d'Allah se réalisera.

Si le problème de votre père provenait d'une affaire cachée ou d'un péché qu'il dissimule, vous n'auriez pas à le divulguer ni à l'exposer à votre fiancé. Mais il s'agit de son travail. S'il échappe aux autres un jour, il leur apparaitra plus tard. Si le fiancé ne l'apprend pas de vous, il l'apprendra d'autres.

Quand les relations humaines ne sont pas fondées sur la sincérité, la franchise, la loyauté, l'absence de la tricherie et de la tromperie, elles vont vite s'effondrer pour laisser émerger des conséquences néfastes.

Mouslim (55) a rapporté d'après Tamim ad-Dari (P.A.a) que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit:

- La religion, c'est le bon conseil.

-Pour qui?

-Pour Allah, pour Son livre pour Son messager , pour les chefs des musulmans et pour l'ensemble d'entre eux.

Cheikh al-islam, Ibn Taymiya (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit:Allah le Transcendanta prescrit, en matière religieuse en générale et en matière de transactions en particulier , la sincérité et la transparence. Il a interdit la trahison , la tricherie et la dissimulation. Extrait d'al-fatawa al-koubra (6/150).

Nous vous conseillons d'informer votre fiancé de la situation de votre père, notamment de son travail, en lui disant que vous êtes animée du désir de lui prodiguer des conseils en vue de le changer. S'il ne répond pas favorablement , vous n'aurez commis aucun péché étant donné votre désir de bien faire , votre souci d'obéir à votre Maître et votre conformité aux bonnes mœurs.

Les Compagnons étaientau début de leur vie des mécréants. Puis, Allah, par Sa grâce, les a conduits vers la foi. Pourtant leurs pères et leurs mèresmoururent dans la mécréance avant l'avènement de l'islam pour certains d'entre eux tandis que d'autres assistèrent à son avènement mais n'y adhérèrent pas. Allah très-haut a dit: personne ne portera le fardeau (responsabilité)

d'autrui. Puis vers votre Seigneur sera votre retour et Il vous informera de ce en quoi vous divergez. (Coran,6:164). Le très-haut dit encore: Or, personne ne portera le fardeau d'autrui. Et si une âme surchargée (de péchés) appelle à l'aide, rien de sa charge ne sera supporté par une autre même si c'est un proche parent. (Coran,35:18).

Qui sait? Peut-être le fait de lui en parler franchement serait plus à même de l'amener à accepter la réalité et à renforcer votre amour de manière à ce qu'il vous comprendraetappréciera votre sincérité et votre désirde démarrer votre vie avec lui sur une base saine.

Traitez le avec douceur. Vous n'êtes pas tenue de lui dire tous les détails. Dites lui que vous souhaitez coopérer avec lui pour gérer cette épreuve et l'amener à donner des conseils à votre père à le sermonner et à lui rappeler. Ce qu'Allah a décrété (et inscrit) dans le Tableau bien gardé se réalisera. A ce propos, Allah très-haut dit: Nul malheur n'atteint la terre ni vos personnes, qui ne soit enregistré dans un Livre avant que Nous ne l'ayons créé; et cela est certes facile à Allah, afin que vous ne vous tourmentiez pas au sujet de ce qui vous a échappé, ni n'exultiez pour ce qu'Il vous a donné. Et Allah n'aime point tout présomptueux plein de gloriole. (Coran,57:22-23).

Si ce que vous aimez est ce qui a été décrété, Allah soit loué. Si ce qui a été décrété est ce que vous n'aimez pas, il se peut que vous désapprouviez une chose et qu'elle soit une bonnechose pour vous.